

FORFAITS SKI ESPACE JEUNE CCAPV : OPÉRATION RECONDUITE



En date du 24 septembre 2018, les élus communautaires ont validé la reconduction de la convention de partenariat avec V.A.L.D., qui permet aux enfants de moins de 18 ans dont l'un des parents est domicilié à l'année sur le territoire de la CCAPV, de bénéficier d'un forfait « Espace Lumière » saison à tarif préférentiel.

Les conditions financières sont inchangées pour les familles.

- Le forfait pour les enfants de maternelles et primaires sera gratuit, et offert aux résidents par VALD dans le cadre du partenariat entre ce dernier et la CCAPV.
- Le forfait pour les enfants jusqu'à 18 ans sera payant. Le coût pour les familles sera de 45€, et la participation de la CCAPV passe de 51€ à 52 € par forfait.

Les modalités de demandes et de retraits des forfaits seront modifiées cette année, et seront communiquées ultérieurement.

Les dossiers de demande seront disponibles à partir du 3 décembre 2018. Ils pourront être déposés jusqu'au lundi 28 février 2019.